

OCTOBRE 2016

MARDI 28 JUIN— LES PONEYS SONT VENUS A L'ECOLE

Dans le cadre des activités NAPS, les enfants ont pu découvrir l'univers du cheval en raison de l'animation du Club Hippique de Taravas de Bellegarde

Poussieu .

Sophie Polony est venue dans la cour de l'école avec ses poneys pour la joie des grands et des petits.



Tous sont montés en selle un bon moyen de faire connaître la beauté du monde équestre, et peut être donner l'envie de pratiquer ce sport

....



LES TRAVAUX DU BATIMENT COMMUNAL « PROXI »

C' EST PARTI

C'est l'entreprise GMTP (Gabillon Michel de Pommier de Beaurepaire) qui a reçu par attribution d'un marché public, la tâche de démolition d'une partie du bâtiment. Elle sera suivie par la phase de désamiantage par l'entreprise OBOUSSIER TP- de Valence.

Ces travaux ont entraîné une interdiction de circuler autour du foyer rural et une modification du stationnement devant la salle.

Seuls 6 parkings ont été maintenus. Les parents ont reçu la consigne de ne plus stationner devant l'école. Un sens de circulation a été aménagé. Nous comptons sur la compréhension de tous...

AVANT TRAVAUX



APRES DEMOLITION

Les plans du projet sont exposés en mairie.



A LA CHASSE ON A FETE LA FIN DE LA SAISON ...

DIMANCHE 26 JUIN 2016 , au stade ...

Plus de 60 personnes, familles et amis ont partagé le repas annuel.

Tous s'étaient donnés rendez vous pour le traditionnel repas des chasseurs. Plus de 60 personnes étaient présentes pour déguster le petit cochon cuit à la broche et préparé par Damien et Thierry PÉRONO, spécialistes en la matière. Grâce à Jean-Pierre et Julien NORMAND un écran géant était installé afin que tous les participants puissent suivre la brillante qualification de l'équipe de France (2-1 contre l'Irlande). Enfin quelques parties amicales de pétanque clôturaient cette belle journée.

Le président Maurice NIVON donnait rendez-vous à tous les chasseurs pour le vendredi 9 septembre de 18 à 19 h 30 à la Salle Meillon pour la remise des cartes de chasse.



EQUINERJ vous connaissez ???

Un jeune Pactois passionné de chevaux s'est installé sur la commune en dentisterie équine .

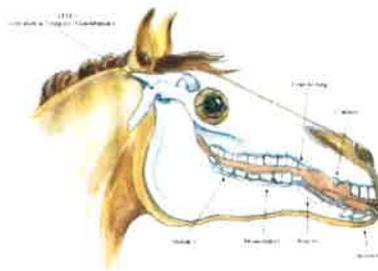
« Parce qu'une dentition saine apporte santé, moral et des performances optimales à votre cheval »

Rémi Julien—07 68 15 38 28 contact@equinerj.fr

Route de Bellegarde

38270 PACT

**Interventions en toutes situations box,
pré... utilisation de matériel haut de gamme
pour un travail de qualité.**



PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2017 : LES DATES

Présidentielles : 1er tour le Dimanche 23 AVRIL 2017

2ème tour le Dimanche 7 MAI 2017

Législatives : 1er tour le Dimanche 11 JUIN 2017

2ème tour le Dimanche 18 JUIN 2017

Elles permettront de désigner 577 députés siégeant à l'assemblée nationale.

URBANISME : QUELLES EST LA DURÉE DE VALIDITÉ D'UNE AUTORISATION ????

La durée de validité initiale d'un permis de construire, ou d'une déclaration préalable est de 3 ans, (depuis le 6/01/2016).

La prorogation n° 1 durée 1 an -La prorogation n° 2 durée 1 an- TOTAL 5 ans.

Le délai de validité des autorisation d'urbanisme portant sur tout ouvrage de production d'énergie utilisant une des sources d'énergies renouvelables pourra être prorogé plusieurs fois dans la limite d'un délai de 10 ans.

Toute demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité de votre autorisation. (lettre en recommandé).

Le nouveau nom de notre région :

Après une consultation organisée par INTERNET, les élus régionaux ont annoncé fin juin que la nouvelle région

issue de la fusion de Rhône-Alpes et Auvergne

s'appellera : « **Auvergne-Rhône-Alpes** »



Nouveau nom = nouveau logo

Le changement des lampes d'éclairage public :



AVANT



APRES

C'est l'entreprise SOBECA, après une étude du Syndicat Energies 38, qui a procédé au changement de lampes de l'éclairage public, et a posé les lampes à LED, pendant le mois de juin. Une moitié du parc a été changé, l'autre moitié sera changé l'année prochaine. Cela entraînera des économies sur la facture de l'éclairage public.

RECENSEMENT DE LA POPULATION,

suite à l'enquête de janvier –février 2016

| | |
|------------------------|-----|
| Adresses d'habitation | 373 |
| Résidences principales | 361 |
| Résidences secondaires | 49 |
| Personnes enquêtées | 842 |

Vive les mariés !! L'été est propice aux cérémonies de mariage.

C'est à la mairie de PISIEU pendant le mois de juillet, que le couple Patrice FRANCOZ et Laetitia ROUSSERIE, domiciliés route de Sonnay à PACT, se sont dit oui.

Ils sont très connus sur notre commune car la jeune épouse présida au sort de l'association « Sou des Ecoles » pendant quelques années.

Les jeunes mariés entourés de leurs familles et amis, mais aussi de leurs enfants Clément et Anaïs ont fait la fête jusqu'au bout de la nuit.

La Pactoise adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.



OPERATION CHEQUES CADEAUX SUR LE TERRITOIRE DU CANTON DE BEAUREPAIRE

Les représentants de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire ont officiellement lancé l'opération « Chèque Cadeau ».

Véritable moteur d'une consommation de proximité, ce dispositif s'inscrit dans une démarche de valorisation de l'économie locale, permettant de dynamiser et de promouvoir plus de 50 commerçants et artisans qui ont rejoint l'opération.

Le chèque cadeau est en vente auprès de l'OFFICE DU TOURISME DE BEAUREPAIRE, ou en ligne depuis le site de la Communauté de Communes .

Chèque d'une valeur de 10 ou 15 euros, les chèques sont valables jusqu'à 1 an.

Liste des boutiques acceptant les chèques cadeaux, sur le site de la CCTB ou à l'Office du Tourisme.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas n'hésitez plus !!!!!!!

Les doyens sont conscrits ...

Il est rare que nos doyens soient conscrits. A présent, tous deux sont nés en 1920, Madame PUZIN Madeleine, née dans la Drôme, et Monsieur MICHARD Marcel né dans le Rhône sont Pactois depuis de très nombreuses années.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



ALERTER , MASSER, DEFIBRILLER

Dans le cadre des premiers secours aux personnes, une formation gratuite est proposée aux habitants du village désireux de se former aux gestes qui sauvent

Formez -vous aux gestes qui sauvent.

Un proche qui fait un malaise, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie ...

Mercredi 9 Novembre 2016 à 19 heures en mairie

Judi 10 Novembre 2016 à 20 heures en mairie

**Les personnes intéressées doivent obligatoirement
s'inscrire en mairie**

Au 04 74 84 87 60. ou sur la messagerie :

mairie.pact@territoire-de-beaurepaire .fr

Formation assurée par un pompier de Beaurepaire .

Attention : le nombre de place est limité.



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

vous connaissez ??

La gym ASTA (Association Sportive des Toujours ACTIFS) a repris ses activités.

(elle s'adresse aux personnes de 55 ans et plus- femmes et hommes)

Pour rester souple et en forme ,

venez rejoindre les participants les mardis,

à partir de 14 heures 10, au foyer rural de PACT. (hors vacances scolaires)

Les cours sont assurés par Ji- Hyoni GOUBET, professeur de danse et de gymnastique et pratiqués en musique.

Venez voir par vous-même...



**Coût 35 euros
à l'année, -
pas de cours
pendant les
vacances
scolaires.**

**tel
04 74 56 74 97
ou
07 70 44 30 57**



Les participants en plein effort,

Sous la direction du professeur .



Le site officiel de la commune de
PACT :
<http://www.mairie-pact.fr/>

LES PESTICIDES INTERDITS DANS LES ESPACES VERTS DES COMMUNES EN 2017

Le 22 juillet 2015 l'assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er JANVIER 2017.

Interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat , les Collectivités territoriales, pour l'entretien des espaces verts, (voiries).

Attention, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront INTERDITES à partir du 1/01/2019 pour les jardiniers amateurs. Des produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique pourront être utilisés.



Message aux agriculteurs

**Il est demandé aux
agriculteurs de
matérialiser la
présence des
bouches d'arrosage
dans les fossés par
un piquet.**

**Ceci afin d'éviter de
casser la bouche lors
du fauchage .**

Merci

LOTO DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ
Dimanche 13 novembre
À 14 heures- foyer rural

De nombreux lots :
1 bon d'achat de 200 euros à Intermarché Revel
Tourdan.. Et de nombreux lots de valeur.
Bienvenue à tous ..

DIMANCHE 4 DECEMBRE 2016

MARCHÉ DE NOEL de l' ASSOCIATION ADMR
SALLE DU FOYER RURAL
Venez nombreux ...

**INSCRIPTIONS TARAVAS
LOTS DE BOIS**

**Les personnes qui souhaitent
bénéficier d'un lot de bois dans la
forêt de TARAVAS doivent s'inscrire
en mairie**

**Entre le 3 novembre et
le 29 novembre 2016.**



**Règlement par chèque de 25 euros à l'ordre du trésor public
lors de l'inscription**

TIRAGE AU SORT :

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2016 de 10 à 11 h en mairie
Chaque foyer de la commune peut bénéficier d'un lot de bois.
(environ 12 stères)

ATTENTION le lot est à couper par le bénéficiaire.



LE JOUR DE NON CHASSE SUR LA COMMUNE :

La saison de chasse a débuté en septembre :

Depuis le 10 OCTOBRE ,

**La chasse est ouverte tous les jours
sauf le VENDREDI**

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

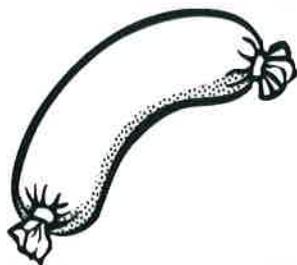
*L'association du **SOU DES ECOLES***

vous propose ses

Boudins- gueuses- caillettes-,

dans la cour de l'école ..

au profit des enfants de l'école de PACT



LA REDEVANCE INCITATIVE (ordures ménagères)

Pour tous renseignements consulter le site de la communauté de communes du Territoire de BEAUREPAIRE .

Ou téléphoner au 0800 138 438

Sur le site de la CCTB vous pourrez trouver le règlement de la redevance incitative, ainsi que le calendrier des dates de ramassage, et les tarifs.

Nous avons extrait du règlement, l'article concernant les dépôts sauvages.

« 5.3.5 LA TARIFICATION DES DEPOTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages portent atteinte à l'environnement et entraînent des préjudices financiers pour les communes et la Communauté de Communes quant à leur nettoyage et enlèvement.

Ainsi, tout dépôt sauvage fera l'objet d'une facturation selon les conditions suivantes :

- sont considérés comme dépôts illicites : tout dépôt aux pieds des points d'apport volontaire, tout dépôt devant le portail d'entrée des déchetteries intercommunales, tout dépôt hors d'un bac normalisé muni d'une puce électronique.

• la facturation tient compte des frais de personnel et de véhicules.

La facturation s'établie sur

un tarif forfaitaire de 75 € intégré à la grille tarifaire de la redevance incitative et sera redevable par tout contrevenant ayant pu être identifié. »





SOU DES ECOLES DE PACT

Le sou des écoles vous présente son nouveau bureau :



BUREAU :

GIRARD Delphine (Présidente), BAZELIS Emile (Trésorière),
GAGNE Céline (Vice-Trésorière),
MOUCHIROUD Anicée (Secrétaire),
PATRY Delphine (Vice-Secrétaire)

MEMBRES ACTIFS :

PIERRON Alain et Audrey, VERPOORTE Cindy, RICHARD Laurette, MICHAUD Magalie et Guillaume, CASTELAS-PEREZ Séverine, BLANC Max et Laetitia

Manifestations prévues

Pour l'année 2016-21017

OCTOBRE 2016 : Vente de chocolats de Noël, Alex Olivier.

15 OCTOBRE : Concours de pétanque ;

11 NOVEMBRE : Matinée boudins, Caillettes, Saucisses, Gueuses.

16 DECEMBRE : Noël des enfants de l'école.

JANVIER 2017 : Vente de galettes des Rois

FEVRIER 2017 : Vente de fleurs

MARS 2017 : Carnaval

MAI 2017 : Concours de pétanque

JUIN 2017 : Spectacle des enfants

1^{ER} JUILLET 2017 : Kermesse

Toutes les personnes souhaitant apporter leur aide ou leurs idées au Sou des Ecoles sont les bienvenues...

Merci de nous le faire savoir.

soudesecolesdepact@laposte.net

**BONNE RENTREE A TOUS
LES PARENTS D'ELEVES ET
LES PACTOIS !**

**NOUS COMPTONS SUR
VOUS !**



LA PACTOISE SUITE N° 129—OCTOBRE 2016

BERNARD ... L' AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Il me semble important de vous tenir au courant des travaux réalisés par nos employés communaux, ceux-ci sont la cheville ouvrière de notre commune et je voudrais leur rendre hommage pour le travail efficace qu'ils accomplissent tout au long de l'année. Aujourd'hui je vous parlerai de notre employé technique, dans la prochaine Pactoise je vous présenterai le travail du secrétariat puis nos agents de l'école et l'agence postale communale.

Nous avons de la chance d'avoir un employé technique très polyvalent et très bricoleur, ce qui nous permet de ne pas avoir recours à beaucoup d'entreprises pour les divers travaux communaux. Bernard est placé sous mon autorité puisque c'est le maire qui a la gestion du personnel et je suis efficacement secondée par les adjoints. Chaque semaine nous faisons d'ailleurs le point sur les travaux réalisés ou à réaliser et ils sont présents pour aider notre employé dans les travaux importants.

Au cours de ces 9 derniers mois plusieurs chantiers ont été réalisés :

A la poste les peintures derrière le guichet ;

A la salle des fêtes, peinture des piliers et des soubassements ainsi que le changement de plusieurs lames du plancher ;

Aux écoles : déplacements de 2 tableaux, réalisation et pose de 3 étagères, dans la classe du haut sur tout le mur et jusqu'à mi-hauteur il a poncé l'ancienne peinture, posé de la toile de verre qu'il a repeint ensuite ;

Cet été il a complètement vidé le bâtiment de l'ancienne épicerie : démontage de la chaudière, des néons, des éviers et tout ce qui trouvait à l'intérieur... d'où de nombreux voyages à la déchèterie ;

Fin juillet début août j'ai entrepris une grosse corvée d'archivage avec 2 agents que nous avons recrutés pour une période de 15 jours. C'est 1 300 kg de papier que nous avons brassé et Bernard a été mis à contribution pour nous aider à déplacer des étagères, pour descendre tout ce qui était stocké et devenu obsolète, vieux ordinateurs, claviers et quelques encombrants qui ne servaient plus à rien. Fin août avec l'aide de quelques conseillers tout ce papier a été mis dans des sacs à gravats mis à disposition par la société qui a repris ces papiers pour la destruction et recyclage.

Avant la rentrée des classes, nettoyage de la cour et divers travaux à l'école.

Au cours du mois de septembre, nous avons loué une nacelle pour que Bernard puisse installer 2 antennes, une sur le bâtiment de l'école et une sur celui de la cantine, car grâce au service informatique de la communauté de communes nous allons passer à la téléphonie par internet, ce qui doit réduire le coût de ce poste de 40 % environ. Il a passé également une journée à tirer des fils à l'école et à la mairie.

Durant une demi-journée il a accompagné une hydro cureuse qui a débouché plusieurs bornets.

L'employé communal ... suite .

Outre les travaux exceptionnels, il y a les tâches qui reviennent chaque année :

Notre commune est desservie par 25 km de chemins ruraux. Au printemps il fauche donc 50 km de chemins, sachant que cela prend du temps. Une fois par an il fait l'ensemble



des fossés et il jongle avec les cultures pour faire les fossés qui sont dans les terres puis il réalise une 2^{ème} passe pour le fauchage.

Au cours de l'année il est amené à combler quelques trous qui se sont formés entre les passages de l'entreprise Gachet qui effectue les emplois en septembre.

Chaque semaine il fait le tour des points propres pour enlever les sacs que des personnes mettent au pied de ces points d'apport volontaire. Dans la mesure du possible il ouvre ces sacs afin de verbaliser ces contrevenants.

Nous avons aussi souvent des dépôts sauvages « sous Gache » et vers la Deroy, ce qui l'oblige à faire des allers et retours à la déchèterie ;

Chaque mois il se rend chez les personnes bénéficiaires d'une télalarme pour en vérifier le fonctionnement ;

Courant octobre il fait l'entretien du cimetière ainsi que le balayage des feuilles dans le village.

Il assure la surveillance de notre chaufferie, mise en route, livraison du bois déchiqueté, relevé des compteurs....

il distribue certains courriers pour la commune.

Plus les tâches diverses et variées qui arrivent au fil des journées.

Les communes ne devant plus utiliser de pesticides, il va falloir s'habituer à revoir quelques herbes le long de nos voiries...

Une dernière précision, les communes voisines ont souvent 2 employés communaux, comme nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux (tant qu'on le pourra) on vous demande un peu de tolérance, si Bernard n'est pas toujours là où vous voudriez le voir c'est qu'il a d'autres tâches à réaliser.

Le Maire C.NICAISE.



AU REVOIR FOUZILLA

C'est le cœur triste que les enfants de l'école ont dit au revoir mardi 5 juillet à Fouzilla.

Elle a assuré le remplacement de l'agent d'animation Cécile en congé parental pendant une année, à la garderie, dans la classe des CP -CEI et aux activités périscolaires.

Les enfants garderont en souvenir l'apprentissage de « La Zumba », et de nombreuses activités manuelles.

Nous lui souhaitons bon vent professionnel



RACHAT DE TELEPHONE PORTABLE :

NE JETEZ PLUS : RECYCLEZ

Combien de téléphones dorment actuellement dans les tiroirs des Français ??? Des milliers.



Aujourd'hui on peut sur internet vendre son mobile usagé . Il sera recyclé, certains éléments peuvent être récupérés, et venir enrichir les stocks de pièces de rechange des réparateurs. Un téléphone portable n'est pas un objet anodin. Les différentes parties qui le composent sont parfois très polluantes, comme la batterie par exemple.

SFR—ORANGE—BOUYGUES Télécom vous proposent de récupérer votre ancien portable . Sur internet des sites comparateurs spécialisés existent afin de vous puissiez les vendre pour quelques euros. Exemple de sites : « vendremobile.com » ou « [largusdumobile](http://largusdumobile.com) »

Madame le Maire invite la population à la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale .

Départ du Défilé le Vendredi 11 novembre 2016

à 10 h 45 devant la mairie. Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Présence de la musique d' EPINOUBE, des enfants de l'école, des AFN Pact- Lapeyrouse.



CALENDRIER DES FETES 2016 – 2017

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016- BOUDIN—GUEUSES– CAILLETES du SOU DES ECOLES

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2016- LOTO du CLUB AUTOMNE ENSOLEILLE

DIMANCHE 4 DECEMBRE 2016— MARCHÉ DE NOEL de l' ADMR

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2016—DIOTS—FRITES DE J'OUVRE A FOND (MOTOS)

DIMANCHE 8 JANVIER 2017— VŒUX DE LA MUNICIPALITE à 11 heures

DIMANCHE 22 JANVIER 2017- CONCOURS BELOTE de l' ACCA

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 JANVIER 2017— VENTE DE CREPES par LES CONSCRITS



MADAME LE MAIRE DE PACT

PRESENTERA SES VŒUX A LA POPULATION

LE DIMANCHE 8 JANVIER 2017 à 11 heures,

SALLE DU FOYER RURAL -

Un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie.

LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

MARDI— 13 H 30 à 17 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30—VENDREDI 8 H à 11 H 30

Mme le Maire reçoit le vendredi sur rendez-vous

LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :

LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE

8 H 30 à 11 H 30

DEPART DU COURRIER A 8 H 30

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mme NICAISE CLAUDE

MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60

TELECOPIE 04 74 84 82 01

MESSAGERIE :

mairie.pact@territoire-de-beaurepaire.fr